



La Conférence des Gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest discute des opportunités que représente l'évolution démographique

Seewen (SO), le 3 juin 2016. La Conférence des Gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest (CGNO) s'est réunie pour sa 71^e assemblée plénière au Musée des automates à musique de Seewen, dans le canton de Soleure. L'intervenant principal, le Pr Dr François Höpflinger, du Centre de gérontologie (ZfG) de l'Université de Zurich, a parlé de l'évolution démographique et des opportunités qu'elle représente pour la société. Par ailleurs, Guy Morin, président du gouvernement bâlois, qui s'est exprimé pour la dernière fois devant l'assemblée des gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest, a évoqué l'importance de la collaboration transfrontalière et les défis qui y sont inhérents.

Les membres des gouvernements cantonaux de la Suisse du Nord-Ouest ont été reçus au Musée des automates à musique de Seewen, au son du célèbre orgue du Britannic, par la présidente de la Conférence et conseillère d'Etat Esther Gassler (SO), ainsi que par le directeur du musée, le Dr Christoph Hänggi.

Voir dans l'évolution démographique une opportunité à saisir

La démographie évolue vers une nette augmentation du nombre des personnes âgées et une modification de la répartition des différentes catégories d'âge. Cela représente un sérieux défi pour les assurances sociales et les soins médicaux. Cela dit, les effets de l'évolution démographique se font sentir également sur le marché du travail et dans les domaines du logement et de la mobilité. Le Pr Dr François Höpflinger, du Centre de gérontologie (ZfG) de l'Université de Zurich, a tenu à présenter en contrepoint les opportunités que cette évolution démographique représente pour l'Etat et la société. Il a encouragé les gouvernements cantonaux à mener une politique de la vieillesse tournée vers l'avenir, qui tienne mieux compte du potentiel qu'offre la génération des plus de 65 ans. Globalement, cette génération est active, en bonne santé et bénéficie d'une bonne sécurité financière. L'intervenant a regretté que, jusqu'à présent, les opportunités de l'évolution démographique aient été saisies principalement par le secteur privé, les entreprises ou les personnes âgées elles-mêmes, tandis que les pouvoirs publics en supportent surtout les charges (financières).

S'engager pour des frontières ouvertes

Dans le cadre de son intervention sur l'importance de la collaboration transfrontalière et les défis qu'elle représente, le président du gouvernement Guy Morin a insisté sur la nécessité de frontières ouvertes dans la région du Rhin Supérieur. Il a souligné, en référence à la mise en œuvre de l'initiative «Contre l'immigration de masse», que fermer les frontières n'est pas une option. Une telle mesure détruirait les bases de la vie économique et sociale commune, ainsi que les échanges dans la région frontalière de la Suisse du Nord-Ouest. Pour Guy Morin, il faut un développement durable de la région frontalière, qui permette de préserver et de faire progresser l'attrait, la prospérité et la compétitivité de l'espace métropolitain trinational de Bâle. «Dans ce contexte, les cantons de la Suisse du Nord-Ouest sont investis d'une responsabilité particulière, aussi bien d'un point de vue national que trinational, qu'ils doivent assumer avec véhémence», exhorte Guy Morin.

Questions:

Esther Gassler, présidente de la Conférence, Conseillère d'Etat SO

Tél.: 032 627 24 31

La Conférence des Gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest (www.cgno.ch) est constituée par les cantons de Soleure, de Bâle-Ville, de Bâle-Campagne, d'Argovie et du Jura. La Conférence a notamment pour but le développement de positions communes entre ces différents cantons, la défense des intérêts de la région auprès de la Confédération, de la Conférence des gouvernements cantonaux et des autres régions, une représentation commune de la région dans le cadre de la collaboration transfrontalière ainsi que l'information et la coordination entre les cantons dans le cadre de la collaboration régionale et des groupes de travail intercantonaux.